

Décision

Générale

colonial

Décision n° 211 mutations

n° 211

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

21 février 1908

Numéro JO

n° 134 du 01/01/1908

Date du numéro

1 janvier 1908

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur, en date du 2 décembre 1907, la solde d'Europe de M. Thomas François, sous-brigadier des Douanes, est portée de 1,200 à 1,250 fr., pour compter du 1^{er} décembre 1907